

# Recherche en matière de formation professionnelle : l'optique syndicale

Autor(en): **Pedrina, Vasco**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **78 (1986)**

Heft 3

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-386253>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# L'optique syndicale

par Vasco Pedrina\*

Le *Programme EVA* (Education et vie active) du Fonds national suisse de la recherche scientifique a été achevé à fin 1985. Le rapport final aurait déjà dû paraître, mais sa mise au point a subi quelque retard. Doté d'un montant de 8 millions de francs sur 5 ans, il constitue le premier véritable programme de recherche mis en œuvre en Suisse en matière de formation professionnelle. Une vingtaine de projets dans les domaines suivants ont fait l'objet de recherches: choix et orientation professionnels (16% du budget), école professionnelle et corps enseignant (35%), formation dans l'entreprise (17%), professions et secteurs économiques (19%) et gestion de la formation professionnelle (13%). Les études réalisées ne sont pas toutes convaincantes et d'une utilité immédiate pour les acteurs de la formation, mais un certain nombre d'entre elles présentent un grand intérêt pratique. D'ailleurs, commencé à tâtons, le programme a abouti dans la dernière phase aux résultats les plus probants.

Un chapitre vient donc de se clore; il n'a pas été prévu d'en ouvrir un second par le biais d'un nouveau programme. C'est le moment de s'adonner à quelques réflexions, pour une ébauche de bilan et de perspectives.

La première question qui vient à l'esprit est celle-ci: pourquoi, dans un pays comme la Suisse, qui se vante d'avoir un des meilleurs systèmes de formation professionnelle du monde, la recherche en matière de formation professionnelle a été tellement négligée jusqu'au lancement du *Programme EVA*, en 1980?

A part quelques recherches isolées, effectuées dans l'une ou l'autre université, rien de cohérent n'avait jamais été entrepris jusqu'alors.

## Raisons du sous-développement de la recherche

La structure complexe et diversifiée du système de formation professionnelle a sans doute joué un rôle. Les *entreprises* occupent une place prépondérante dans ce système. Or, elles ont eu longtemps tendance à se méfier des sciences humaines. Elle n'ont d'ailleurs pas comme seul souci – quand elles l'ont – une formation optimale des apprentis.

La *science* porte aussi une part de responsabilité: elle qui doit toujours lutter contre la tentation de se retirer en une tour d'ivoire. La formation

\* Vasco Pedrina est secrétaire de la Centrale suisse d'éducation ouvrière. Son article reprend pour l'essentiel les idées exposées par l'auteur lors du débat contradictoire organisé à l'occasion du séminaire de clôture du Programme EVA les 31 octobre et 1<sup>er</sup> novembre 1985 à Bâle.

professionnelle ne lui apparaissait peut-être pas suffisamment digne de son attention, car elle touche en premier lieu les travailleurs et non pas l'élite. Par ailleurs, elle la considérait probablement comme un domaine par trop hybride, exigeant une approche multidisciplinaire.

Les *travailleurs* ont aussi leur examen de conscience à faire, notamment quant à leur méfiance envers la science. Et les syndicats n'ont pas entrepris assez de démarches, dans le passé, pour combattre ces préjugés.

Mais au-delà de toutes ces explications, la raison principale du manque d'intérêt porté si longtemps à la recherche en matière de formation professionnelle réside vraisemblablement dans la conception de la formation professionnelle qui a prévalu jusqu'ici: une conception très pragmatique, axée sur les besoins à court terme des marchés d'apprentissage et de travail, avec prédominance de la formation en entreprise, complétée par un peu d'école et, depuis relativement peu de temps, des cours d'introduction inter-entreprises.

Or, cette conception, en dépit d'avantages certains, présente des inconvénients qui se manifestent de manière cyclique et d'autres nouveaux, que la généralisation des nouvelles technologies rend de plus en plus criants.

Les problèmes *traditionnels* sont ceux qui résultent des déséquilibres régionaux (ils sont souvent le fruit d'une structure mono-industrielle, comme dans l'arc horloger) des marchés de l'apprentissage et du travail et qui sont généralement accentués en période de récession économique; ceux qu'engendrent les obstacles sur la voie d'une égalité effective entre femmes et hommes dans la formation; les difficultés d'insertion propres à certaines catégories de jeunes (comme ceux de la deuxième génération d'étrangers); mais aussi d'adultes immigrés (un peu plus de 20% seulement d'entre eux ont acquis une formation professionnelle!).

Les problèmes *nouveaux* sont avant tout:

- Les *déséquilibres qualitatifs* dans la formation qui aboutissent aujourd'hui, dans divers secteurs, à une carence de main-d'œuvre qualifiée, paradoxale. Alors que le nombre de contrats d'apprentissage n'a cessé d'augmenter depuis plusieurs années et que le marché de l'emploi n'a pas connu la même évolution, pourquoi assistons-nous à une telle pénurie? Pourquoi, alors que des dizaines de jeunes se présentent pour un seul poste d'apprentissage dans le secteur de l'électronique, souffre-t-on d'une telle insuffisance de travailleurs qualifiés dans ces mêmes professions?
- Les *carences d'un système de perfectionnement* essentiellement privé, soumis très largement aux lois marchandes, et de ce fait incohérent, qui est *axé sur la préparation à la carrière d'une petite minorité, d'une élite*. Or, dans une société en voie d'informatisation, où tout un chacun doit compter devoir changer trois à quatre fois de métier au cours de sa vie active, la société et les travailleurs ont besoin de bien autre chose:

- d'un côté, d'une *large formation de base* non spécialisée, sur laquelle le perfectionnement permanent peut ensuite être bâti;
- de l'autre, d'un *système de perfectionnement qui vise à maintenir et à renouveler en permanence les qualifications professionnelles de tous*.

On peut tirer deux conclusions de cette analyse.

La première est qu'il est temps de dépasser la vision à court terme qui prédomine dans la formation professionnelle.

Dans une *perspective à moyen terme*, un minimum de *planification* est nécessaire pour venir à bout des mutations en cours. Sous cet angle, la recherche en matière de formation professionnelle peut être d'une grande aide pour dépasser les tares du système et pour bâtir une formation qui réponde à la fois aux défis des nouvelles technologies et aux aspirations des travailleurs.

La seconde conclusion est que, sans une réelle *volonté de réformes*, toute recherche risque d'être condamnée à rester un alibi ou de nous ramener à la situation qui a prévalu avant la mise en œuvre du *Programme EVA*.

### **Modèle de l'USS et tâches prioritaires de la recherche**

Les propositions contenues dans le document de l'USS *Lignes directrices pour une formation professionnelle d'avenir*<sup>1</sup> cherchent à fournir une solution aux problèmes évoqués ci-dessus. Ces problèmes n'ont pas été résolus par la loi fédérale sur la formation professionnelle entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1980. Le but des propositions de l'USS est de concrétiser le *principe d'une large formation de base*, non spécialisée. Une concrétisation qui se préoccupe tant du contenu de la formation que du cadre institutionnel et organisationnel.

Le *contenu* de la formation: il s'agit de dépasser la spécialisation et la parcellisation actuelles en unifiant les qualifications dans des domaines professionnels plus vastes et en réduisant ainsi le nombre des professions d'apprentissage.

– Le *cadre institutionnel et organisationnel*: il s'agit de revoir et de rééquilibrer le rapport entre les trois responsables de la formation: *l'entreprise*, *l'école professionnelle* et les *cours inter-entreprises* ou d'introduction. Les deux derniers piliers, mais surtout les cours inter-entreprises, doivent être renforcés, le but étant à la fois d'élever la qualité de la formation et de l'homogénéiser.

Nous devons tout d'abord partir du fait que ni l'OFIAMT, ni les associations patronales ou les syndicats ne peuvent établir, à eux seuls, le contenu essentiel d'une large formation de base. La collaboration de la recherche consacrée à la formation professionnelle est nécessaire. Elle a pour tâche principale, aujourd'hui, de fournir les éléments d'appréciation pour une unification des qualifications, pour une définition des nouveaux domaines professionnels et pour l'élaboration de modèles d'orga-

nisation pour chaque type de formation. Dans cet esprit, la recherche sur la formation professionnelle n'est pas neutre: elle doit se porter garante de la qualification professionnelle des travailleurs et travailleuses.

Dans le cadre de son nouveau modèle, l'USS accorde donc une grande importance à la recherche. Mais pas à n'importe quelle recherche, ni n'importe comment:

- Il faut que les scientifiques, comme ils ont commencé à le faire avec succès dans le cadre du *Programme EVA*, sortent de leur tour d'ivoire.
- Nous ne voulons pas d'alibi, qui en viendrait à bloquer les changements au nom de recherches à faire.
- Nous voulons une recherche qui soit inter-disciplinaire, qui associe des psychologues du travail, des pédagogues, des informaticiens, des économistes, etc.
- Nous voulons surtout une recherche axée sur la pratique, qui tire parti des expériences des praticiens (maîtres d'apprentissage et responsables de la formation dans l'entreprise, associations patronales, syndicats, autorités compétentes, corps enseignant, conseillers d'orientation professionnelle).

Au vu de tout ce qui précède, les *priorités de la recherche* devraient, à nos yeux, se cristalliser autour des points suivants:

- Pour la *recherche de base*
  - Marchés de l'apprentissage et du travail: analyse quantitative et qualitative des tendances à moyen et long termes des qualifications requises.
  - Recherches sur les nouvelles qualifications et sur les nouvelles identités professionnelles.
- Pour les *projets plus spécifiques*:
  - Définition des domaines professionnels résultant d'un effort d'unification, de *désécialisation* de la formation de base.
  - Insertion des apports de la recherche dans le cadre des procédures de révision des règlements d'apprentissage; les révisions doivent devenir plus fréquentes.
  - Recherches en liaison avec le développement préconisé des cours inter-entreprises, en particulier sous l'angle de la pédagogie.
  - Recherches sur le maintien et le renouvellement des qualifications chez les travailleurs adultes, pour désamorcer les menaces de marginalisation et éviter les goulets d'étranglement du marché du travail.

### **Programme EVA, continuité et institutionnalisation de la recherche**

Dans ce contexte, parvenir à assurer une *continuité* et un *développement régulier à la recherche* doit être un de nos soucis premiers. Jamais les conditions n'ont été aussi favorables qu'après le *Programme EVA*. Celui-ci a en effet permis

- de créer un *réservoir de chercheurs* compétents – une septantaine – qui connaissent désormais la matière à étudier et qui ont appris à travailler en équipe multi-disciplinaire;
- de jeter pour la première fois un *pont entre les acteurs de la formation professionnelle* (travailleurs, employeurs, associations professionnelles, Etat, etc.) *et la science*, qui a fait tomber bien des méfiances réciproques.

Malheureusement, tout ne se présente pas si bien! D'une part, le *Programme EVA* est terminé; il n'est pas prévu – du moins à court terme – d'en relancer un deuxième. Jusqu'ici, les employeurs s'y sont opposés. D'autre part, six ans après l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur la formation professionnelle – rappelons qu'elle a parmi ses trois objectifs déclarés, la *promotion de la recherche* – très peu a été entrepris jusqu'ici pour mettre en place une infrastructure minimale assurant la coordination, la continuité et le développement nécessaires à la recherche. A cet effet, un poste à l'Institut suisse de pédagogie en formation professionnelle n'est vraiment pas suffisant!

Après avoir défini les domaines prioritaires d'investigation, les tâches de l'heure sont donc de *créer un cadre pour institutionnaliser la recherche* et de *dégager des fonds pour un nouveau Programme EVA*.

Dans la phase d'élaboration de la loi sur la formation professionnelle déjà, au début des années 70, l'USS avait revendiqué la création d'un *Institut de recherche*. Le patronat et les autorités s'y sont toujours opposés. Les défis de l'heure exigent de sortir de l'immobilisme et de l'expectative. Nous ne sommes plus seuls à le dire<sup>2</sup>. Quelques membres du groupe d'experts EVA (dont le mandataire de l'USS) ont envisagé la constitution d'une *Société suisse pour la recherche en matière de formation professionnelle appliquée*. Ils sont partis d'une conclusion et d'un constat:

- la recherche en matière de formation professionnelle en Suisse doit être poursuivie même après l'achèvement du *Programme EVA*;
- les instituts universitaires actuels, ainsi que d'autres institutions extra-universitaires, ne sont guère en mesure d'assumer cette tâche.

Objectifs de la société: stimuler la coopération entre représentants de la formation professionnelle non universitaire (formation et perfectionnement) et les spécialistes de la formation professionnelle et des sciences du travail sur le plan suisse. Cette coopération doit permettre d'utiliser plus efficacement les résultats des recherches dans la pratique et d'aiguiller les investigations de manière plus conforme aux besoins.

Il est prévu que la société

- rassemble les données scientifiques disponibles (en Suisse et à l'étranger) et les mette à disposition des milieux intéressés à la formation professionnelle;
- assure des contacts entre scientifiques et praticiens de la formation professionnelle, aux fins de stimuler recherches et travaux dans ce domaine;

- encourage les échanges d'informations et d'expériences entre les milieux précités;
- fasse le point de l'état des recherches en matière de formation professionnelle et apprécie les besoins futurs et les priorités.

La réalisation de ces objectifs sera facilitée par l'édition d'un bulletin périodique d'information, des échanges de vues, la diffusion des résultats des recherches, des conseils gratuits en matière de recherche et d'application des résultats.

Les assises de la société devraient être larges. Elle devrait grouper des collaborateurs des administrations fédérales et cantonales concernées, des représentants des orienteurs professionnels et du personnel de l'enseignement professionnel, des organisations d'employeurs et de travailleurs, des spécialistes du perfectionnement professionnel ainsi que des personnes occupées dans les entreprises. La société aurait à sa tête un comité de quinze à dix-huit membres, assisté d'un conseil scientifique de douze membres et d'un secrétariat permanent.

Le comité directeur de l'USS a d'ores et déjà décidé d'adhérer à ce projet. Mais cela ne signifie pas un abandon de notre idée de départ. Une première étape pourrait consister en la *création d'une petite équipe* qui assure – pour cette nouvelle société – un service centralisé de documentation et de coordination, qui mène elle-même quelques recherches et qui joue un rôle d'impulsion et d'animation vis-à-vis des organismes universitaires et autres, œuvrant dans les différentes régions du pays. Sans cette perspective, nous avons de sérieux doutes quant à la possibilité de parvenir à assurer la *continuité*, le développement et l'*efficacité* nécessaire à l'action à mener dans ce domaine.

### Notes:

<sup>1</sup> Revue syndicale suisse N° 1 – 1985 – 77<sup>e</sup> année.

<sup>2</sup> A signaler dans ce contexte la motion du conseiller national Carobbio du 18 décembre 1985 demandant la création d'un Centre de recherche pour la formation professionnelle et la réponse négative du Conseil fédéral du 26 février 1986.

# Les formateurs dans l'industrie suisse des machines et l'industrie électrique

par Barbara Geiser, Philip Gonon, Dieter Karrer, Martin Straumann\*

## 1. La problématique et la base de l'enquête

Ce projet est centré sur la perception, par les responsables de la formation, de leur activité et de leur position dans l'entreprise, les facteurs qui déterminent leurs conceptions pédagogiques (courantes) et leurs rapports avec les apprentis, leur propre formation, et leur biographie professionnelle. On a tenté d'étudier ces divers éléments en différenciant par catégories de responsables, groupes d'âge et dimension de l'entreprise. L'enquête repose sur huit discussions de groupe et 22 entretiens biographiques avec des formateurs de l'industrie des machines et électrique, dans quatre moyennes et quatre grandes entreprises. Outre les maîtres d'apprentissage et les instructeurs d'ateliers de formation en entreprise, nous avons également interrogé des chefs d'ateliers, des ingénieurs, des contremaîtres et des ouvriers qualifiés qui remplissent des fonctions de formation.

On trouvera ici un bref résumé des principaux résultats de cette enquête.

## 2. Les résultats

### 2.1 Perception du travail de formation et position sociale.

L'*attitude professionnelle* des responsables de la formation se caractérise par une forte identification à leur travail, une conception de la formation qui met l'accent sur les aspects du métier plus que sur la communication sociale, une conscience artisanale prononcée et une prédilection pour les questions pratiques et concrètes et non la théorie ou l'abstraction.

Cette tradition pratique, du métier manuel, provient de leur évolution biographique qui a intériorisé la contrainte, née de la division du travail dans l'entreprise, à se limiter avant tout aux activités corporelles qu'il faut réaliser, sans pouvoir intervenir dans les tâches de planification et d'organisation, et a transformé ces conditions en une identité professionnelle spécifique. La prédilection pour les problèmes concrets, pour ce qui est directement réalisable et utile, intègre une expérience vécue plus large,

\* Séminaire pédagogique de l'Université de Berne.